

APPEL À CANDIDATURES

SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées*

*Dégénérescences lobaires fronto-temporales (DLFT), maladie à corps de Lewy, troubles neurocognitifs d'origine vasculaire ou mixte

Bourses allant jusqu'à 5 000€

Il est recommandé aux candidats de lire attentivement le présent document avant de soumettre leur projet.

Soumission des candidatures :

Toute l'année

Pour tout renseignement : recherche@francealzheimer.org / 01 42 97 48 91

www.francealzheimer.org

1. Objectif

France Alzheimer et maladies apparentées souhaite soutenir le développement en France d'une recherche dynamique et innovante, aboutissant à des progrès rapides et concrets pour les malades et leurs proches. Une étape essentielle de la recherche consiste à partager les résultats des travaux conduits au sein de chaque équipe lors de colloques réunissant les acteurs du domaine.

C'est dans ce but que France Alzheimer met en place un appel à candidatures pour sélectionner des manifestations scientifiques dédiées à la maladie d'Alzheimer et/ou aux maladies apparentées (dégénérescences lobaires fronto-temporales, maladie à corps de Lewy, démences vasculaires, démences mixtes) auxquelles elle apporte son soutien financier. Ces événements peuvent relever de tous les domaines et disciplines scientifiques, depuis la recherche fondamentale et translationnelle jusqu'à la recherche clinique, en passant par les sciences humaines et sociales et l'épidémiologie.

2. Nature du soutien

Le soutien apporté aux manifestations lauréates prend la forme d'une subvention financière d'un montant maximal de 5 000 €. Cette subvention peut couvrir des frais d'organisation (par exemple le défraiement d'un orateur invité) ou la prise en charge d'un prix ou d'une bourse de congrès pour des chercheurs participants. En revanche, elle ne peut pas couvrir des frais de personnel ou de gestion.

3. Processus de sélection

L'appel à candidatures de France Alzheimer et maladies apparentées pour la participation aux manifestations scientifiques est ouvert toute l'année.

Toute candidature doit être soumise en complétant le dossier-type disponible au téléchargement sur le site Internet de France Alzheimer. Une fois complété, le dossier doit être envoyé par mail à recherche@francealzheimer.org. Ce dossier devra être accompagné du programme de l'événement (dans sa version la plus actualisée) ainsi que d'une copie du RIB de l'organisme gestionnaire. Un message de confirmation attestera de la bonne réception du dossier complet.

Les critères d'éligibilité sont ainsi définis :

- La candidature doit être déposée au plus tard trois mois avant la date de début de l'événement ;
- L'événement doit être consacré principalement à la maladie d'Alzheimer et/ou aux maladies apparentées (dégénérescences lobaires fronto-temporales, maladie à corps de Lewy, troubles neurocognitifs d'origine vasculaire ou mixte) ;
- L'événement doit être ouvert au grand public, à la communauté scientifique et/ou médicale (sont exclus les événements du type « écoles d'été » ou « workshops », ainsi que les séminaires réunissant une équipe ou un consortium) ;

- L'évènement doit se dérouler sur le territoire national ;

La sélection des manifestations lauréates est effectuée par le service Études et recherche de France Alzheimer. Parmi les critères de sélection retenus figurent la qualité scientifique du programme et des intervenants et la place accordée par le programme aux thématiques « Alzheimer et maladies apparentées ».

4. Mise en place du financement

Suite à la notification de sélection mentionnant le montant de la subvention allouée, une convention est signée entre France Alzheimer et l'organisme gestionnaire de la subvention. Cette convention précise les contreparties accordées par les organisateurs de l'évènement, lesquelles pourraient inclure :

- la mention du soutien de France Alzheimer sur le site Internet de l'évènement (logo + lien vers le site Internet de France Alzheimer) et sur tout support de communication relatif à l'évènement (affiche, flyer, etc.) ;
- la diffusion de supports d'informations de France Alzheimer par insertion dans les sacs des participants et/ou dans le programme de l'évènement ;
- la remise d'un prix de la meilleure communication ;
- la prise de parole d'un représentant de France Alzheimer ;
- la mise à disposition d'un stand ;
- l'organisation d'un temps d'échanges avec les adhérents, bénévoles et donateurs de France Alzheimer en marge de l'évènement.

À l'issue de l'évènement, un rapport final, contenant un volet financier (mentionnant l'ensemble des financements obtenus et l'utilisation de la subvention octroyée par France Alzheimer) et scientifique, sera remis à France Alzheimer à partir d'une trame mise à disposition par le service Études et recherche. France Alzheimer pourra demander restitution de toute ou partie des fonds versés.

Pour tout renseignement : recherche@francealzheimer.org / 01 42 97 48 91